

Image not found or type unknown



Comment prouver un chiffre affaire gonflé

Par **laetitiafleurs**, le **16/05/2013** à **13:16**

bonjour, cela fait 6 mois que j'ai racheté un fonds de commerce de fleurs.

Je me rends compte que je n'aurai pas atteint le chiffre d'affaire annoncé par mon prédécesseur.

as t'il pu 'gonfler' son chiffre d'affaire ? si oui comment le prouver ? quels sont mes recours ?

merci pour vos réponse

cordialement